



Mairie de Gosné
Place du Calvaire
35140 GOSNÉ

Tél. 02 99 66 32 08
Email : mairie@gosne.fr

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le :

LUNDI 11 JUILLET 2022
à la Mairie- salle du Conseil Municipal
à 20H15

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'un bar-restaurant
- ZAC multisites : modalités de la concertation
- Dispositif Musique à l'école pour l'année scolaire 2022-2023
- Théâtre au Village 2022
- Acquisition d'une chaudière pour la mairie et bibliothèque
- Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023 et délibération prorata temporis
- Marchés publics : délégation au Maire
- Créations de postes d'adjoint technique territorial
- Créations d'emplois non permanents
- Droit de préemption urbain – 6b rue Nationale
- Désignation d'un délégué à la GEMAPI
- Divers

Fait en Mairie, le 04 juillet 2022

Le Maire,
Jean DUPIRE

